



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : **61**

Date de Publicité : 26/01/2010

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Séance du lundi 25 janvier 2010
D - 2010045

Aujourd'hui Lundi 25 janvier Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG - LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE (*présente à partir de 18h25*), M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Didier CAZABONNE, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Maxime SIBE, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON,

***Restructuration de l'Aile Sud de l'Hôtel de Ville. Signature
des marchés et de l'avenant à maîtrise d'oeuvre.
Autorisation.***

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la restructuration complète de l'Aile Sud de l'Hôtel de Ville qui représente 700 m² pour un coût estimé à 1 460 000 € T.T.C., la Direction des Achats et Marchés a lancé une consultation en procédure adaptée avec avis d'appel public à concurrence.

Ce projet de rénovation intérieure sera réalisé de façon concomitante avec l'opération de restauration des menuiseries et des façades qui est actuellement en cours.

Engagée dans une démarche HQE dès la conception, cette restructuration respectera des contraintes patrimoniales, techniques et énergétiques importantes. Un chantier propre sera mis en place, l'isolation sera acoustique et thermique, la ventilation sera à double flux avec échangeur à haut rendement, les matériaux seront non polluants, et la réutilisation des éléments de structure et d'espaces de qualité architecturales seront particulièrement étudiés.

Enfin, une gestion spécifique des éclairages se fera par des détecteurs de présence, et pour les luminaires variables, le seuil de luminosité sera déterminé par l'utilisateur à l'aide d'un bouton poussoir.

Les 75 sociétés qui ont fait acte de candidature ont téléchargé le dossier de consultation élaboré par le bureau d'études BETEM maître d'œuvre de l'opération.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique et du classement des offres, la Commission d'Appel d'Offres a attribué les marchés aux sociétés suivantes :

- lot 1 : Démolition - Gros oeuvre - Renforcement structure métallique plancher existant, société CAZENAVE pour un montant de 164 719,06 € T.T.C.
- lot 2 : Renforcement de plancher bois - charpente bois, société CAZENAVE pour un montant de 30 075,51 € T.T.C.
- lot 3 : Serrurerie, société DEGAS pour un montant 23 532,50 € T.T.C.
- lot 4 : Couverture Ardoise-Zinguerie, société CAZENAVE pour un montant de 40 409,25 € T.T.C.
- lot 5 : Menuiseries intérieures bois, société RICHARD pour un montant de 105 817,30 € T.T.C.
- lot 6 : Plâtrerie - Faux plafonds, société NAVELLIER pour un montant de 138 208,47 € T.T.C.
- lot 7 : Revêtement de sol, société POURADIER pour un montant 29 164,90 € T.T.C
- lot 8 : Peinture, société LARREY, pour un montant de 66 076,01 € T.T.C.

- lot 9 : Chauffage - Ventilation - Plomberie – Sanitaire, société SAITA pour un montant de 262 785,12 € T.T.C.

- lot 10 : Electricité - Courant fort et faible – SSI, société E.E.A. pour un montant de 146 258,72 € T.T.C.

- lot 11 : Ascenseur, société THYSSENKRUPP pour un montant de 63 495,64 € T.T.C.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer :

- les marchés avec les sociétés précitées en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics,

- l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre n° 090331 engageant le concepteur conformément à l'Article 14 du CCAP sur le coût constaté des travaux résultant de la passation des marchés.

La dépense qui s'élève à la somme de 1 070 542,48 € T.T.C. sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020, article 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 25 janvier 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE